
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2023

Le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 16 Juin 2023 à 20 heures 30, sous la présidence de M. WICIAK Joël, Maire.

Nombre de Conseiller Municipaux en exercice : 15

Présents : 13

Absent(s) : 2

Pouvoir : 0

Votants : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 Juin 2023

Présents : MM. WICIAK Joël, PIAUGEARD Annie, GOGUET Michel, LEMASLE Annick, CHEVALLIER Béatrice, TEXIER Pascal, DAIGRE Marie-Christine, WICIAK Maxime, VERBOIS Christophe, DESLANDE Guilène, FEVRIER Marie-Cécile, MAZOUIN Yann, MIRANDE Geoffray.

Absent(s) : MM. COUDREAU Maxime, MALBOEUF Benjamin.

Comme chaque année, nous devons réviser le montant du loyer du logement communal situé au n°6 allée des Soupirs. Le loyer actuel est de 517 € sans les charges. M. le Maire rappelle que nous ne l'avons pas augmenté l'an passé et il propose, pour les mêmes raisons (Montant correspondant au maximum des prix pratiqués sur le secteur) de ne pas l'augmenter. Le Conseil Municipal accepte de bloquer le loyer à 517 € cette année encore.

Le CD17 accepte de verser 45% du montant du projet de rénovation de notre église. En 1ère instruction, l'Etat ne nous a pas accordé les 30% sollicités. En attendant que M. le Maire rencontre notre nouvelle sous-Préfète et redemande la subvention d'Etat, il faut donc modifier le plan de financement avec :

- Subvention CD17 : 45% accordé
- Subvention DETR : 35% ou autofinancement
- Fonds propres : 20% ou 55%

Le Conseil Municipal accepte de modifier le plan de financement provisoire ainsi :

- * Département (45 %)
- * DETR 7.1 (35 %)
- * Fonds propres (20 %)

Les principaux projets pour l'année 2024 pourraient être les suivants :

- Voiries, trottoirs, rivières
- Achat de matériels divers
- Eglise : suite et fin des travaux (sacristie, bâtiment à l'entrée du cimetière, ouvrants extérieurs
- Rénovation de la Mairie
- Aménagement du quartier de l'impasse des Bonnets (abri bus, ...)
- DECI si le nouveau règlement départemental est publié
- Habillage des containers
- Illuminations de Noël

L'organisation de la soirée du 13 juillet est discutée. Rassemblement prévu à 14h pour les préparatifs. Une réunion de la commission « Vie locale » sera organisée après la fin des inscriptions.

Il faut prendre une décision modificative du budget pour l'achat à l'euro symbolique, les frais d'acte et l'intégration de la valeur dans l'inventaire communal, relatifs à la parcelle AD 50 de M. CHAPRON.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2111 (21) : Terrains nus	172,00	10226 (10) : Taxe d'aménagement	172,00
2111 (041) : Terrains nus	1 092,00	1328 (041) : Autres	1 092,00
	1 264,00		1 264,00
Total Dépenses	1 264,00	Total Recettes	1 264,00

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la « politique générale de protection des données à caractère personnel » est disponible à la consultation en Mairie.

Le Tour cycliste Poitou-Charentes aura lieu du 22 au 25 août et passera sur notre commune (de Gourvillette vers Matha par la RD 131^{E2}) le mardi 22 Août. Il faudrait donc prévoir 7 signaleurs aux différents carrefours du parcours communal.

Les manifestations estivales sont présentées.